



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Résumé
au
Moniteur
belge



25142700



27 OCT. 2025

Greffe

N° d'entreprise : 0401 452 019

Nom

(en entier) : AB LENS MOTOR

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue d'Awans (Viers) 10, 4460 Grâce-Hollogne (Belgique)

Objet de l'acte : Nomination d'un commissaire

Extrait du Procès-verbal de décisions de l'actionnaire unique du 10 septembre 2025 ;

"1.A l'unanimité, KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL (B00001), Luchthaven Brussel Nationaal 1K à 1930 Zaventem, est nommé en tant que commissaire pour un mandat d'une durée de trois ans (2025, 2026 et 2027). Le mandat expirera au terme de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027. KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL désigne Monsieur Grégory Gonzalez Rodriguez (IRE Nr. A02588), réviseur d'entreprises, comme représentant permanent.

Les émoluments du commissaire pour l'année comptable se clôturant le 31 décembre 2025 sont de 21.000 EUR, hors frais et TVA. Ces émoluments seront adaptés chaque année en tenant compte de l'évolution de l'indice santé. Tous frais directs contractés spécifiquement auprès de tiers du fait de l'exécution des services de KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL ne font pas partie des honoraires, et seront facturés en surplus, en ce compris les cotisations variables sur chiffre d'affaires (y compris cotisation par mandat) que KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL est tenu de verser à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

2. L'actionnaire unique donne tous pouvoirs à Maxence Paoletti, d'EY Accountants, Liege Office Center, Rue des Guillemins, 129/3 à 4000 Liège, ou à tout autre collaborateur faisant partie du cabinet, pour, au nom et pour compte de la Société, accomplir toutes les démarches utiles ou nécessaires et formalités légales en vue de la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises par l'actionnaire unique.

3. L'actionnaire unique donne par ailleurs procuration à Monsieur Didier Husquinet - qui accepte - afin de signer les formulaires nécessaires."

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).